

Manuelle Stenger
Directrice comptable,
financière et informatique



Angélique Poignant
Directrice offre
de service retraite



Thierry Privat
Directeur
des ressources humaines
et de la transformation



Muriel Garbay
Directrice de la performance et des moyens



Eric Michon
Directeur général



Anne Zenou
Directrice
des risques
professionnels



Marie-Christine d'Avrincourt
Directrice action sociale
et interventions sociales



781

collaborateurs
CDD et CDI



584

femmes



197

hommes

Recrutements

32

CDI

57

CDD

99/100

à l'index égalité
femmes / hommes



13,8%

en situation
de handicap



85,3%

avec 1 formule
de télétravail

78,7%

de l'effectif a suivi
au moins 1 formation



Retraite

33 266 nouveaux retraités

609 128 retraités payés

5,84 milliards € de pension retraite versées



Action sociale

16,2 millions € de dépenses d'actions sanitaire et sociale



Publics fragiles

11 829 accompagnements individuels par le service social



Risques professionnels

6 184 interventions en entreprises

5,41 millions € pour prévenir les accidents du travail

La réhabilitation du siège



1 Les objectifs du projet

Une nouvelle conception des modalités de travail

- Une reconfiguration harmonieuse des locaux intégrant le développement des modes collaboratifs conjugué au déploiement du télétravail
- La garantie d'un haut niveau de fonctionnalité sur l'ensemble du bâtiment : restauration et repos, accessibilité handicap, parking, cheminements, sanitaires, sécurité

La performance énergétique et environnementale de l'ensemble immobilier

- Le respect de l'exigence des normes issues du décret tertiaire, notamment sur la sobriété énergétique (bâtiment basse consommation, CVC) et le verdissement des sources d'énergie (panneaux photovoltaïques et bornes de recharge électrique)
- La végétalisation de la terrasse entre les bâtiments D et C-littoral, avec la création d'un îlot de fraîcheur répondant aux besoins en espace extérieurs des collaborateurs

La réhabilitation du siège



2 Les grandes étapes du projet

Vote par la commission budget et moyens du CA de la CNAV

- Vote de l'avant-projet définitif de la réhabilitation du siège en décembre 2022 (32,5 millions d'autorisation de programme)

Attribution des marchés travaux et assurances le 29 mars 2024

- Attribution des 10 lots travaux pour un montant total de 26,8 millions €
- Attribution du marché assurances pour un montant total de 289 000 €

Deux phases de travaux

- Première phase de travaux : de juillet 2024 à octobre 2026 sur les bâtiments B, D et C-extension
- Deuxième phase de travaux : de janvier 2027 à début 2029 sur le bâtiment C

La réhabilitation du siège



3 Les optimisations immobilières connexes

- Vente du bâtiment A au cœur de l'ensemble immobilier du siège à la VNC (1,143 million €) à la CPAM 34 en 2022
- Vente de l'« espace senior » en 2025 pour un 1,5 million €
- Libération anticipée du « Titien »
- Optimisation des espaces









Façades bâtiment B



Façades côté intérieur du site



Façades bâtiment D

